

Boralex ajoute 743 MW à son portefeuille de projets et enregistre une hausse de 23 % de son BAIIA(A) au 2^e trimestre de 2021

Faits saillants

- **BAIIA(A) et flux de trésorerie discrétionnaires en hausse**
 - BAIIA(A) de 106 M\$ (117 M\$)⁽¹⁾ au T2-2021, une hausse de 23 % (10 %) sur les 86 M\$ (107 M\$) du T2-2020
 - Flux de trésorerie discrétionnaires des douze derniers mois de 149 M\$, en hausse de 7 M\$ sur la période précédente
- **Production totale supérieure à la production du T2-2020 et légèrement inférieure à la production anticipée⁽²⁾**
 - T2-2021 vs T2-2020 : production totale en hausse de 41 % (22 %), éolienne en hausse de 33 % (12 %) et hydroélectrique en baisse de 13 %
 - T2-2021 vs production anticipée : production totale inférieure de 5 % (4 %), éolienne inférieure de 2 % (1 %) hydroélectrique inférieure de 24 % et solaire en hausse de 4 %
- **Contribution des récentes acquisitions et mises en service conforme aux attentes**
 - Contribution de 32 M\$ (24 M\$) au BAIIA(A) du T2-2021 provenant des acquisitions de la participation de la CDPQ dans trois parcs éoliens au Québec, des participations dans sept parcs solaires aux États-Unis et des mises en service
- **Ajout de 743 MW de nouveaux projets et bonne progression des projets en développement au cours du trimestre**
 - Ajout de 553 MW de projets éoliens et solaires et de 190 MW de projets de stockage d'énergie à la phase « Préliminaire » du portefeuille de projets
 - Avancement de 4 projets totalisant 41 MW en phase « Sécurisés » du *Chemin de croissance*
 - Projets éoliens Bois des Fontaines (25 MW), Moulins du Lohan (65 MW) et Bougainville repowering (6 MW) en France maintenant en phase « Prêts à construire » du *Chemin de croissance*
- **Lancement, le 17 juin dernier, du [Plan Stratégique 2025](#) incluant de nouveaux objectifs corporatifs**

Montréal, le 6 août 2021 - Pour le trimestre terminé le 30 juin 2021, Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) a continué d'ajouter de nouveaux projets à son portefeuille de projets et de faire progresser ses projets existants vers les phases « Sécurisés » et « Prêts à construire » de son *Chemin de croissance*. La Société a également enregistré une hausse de son BAIIA(A) liée principalement à la contribution des acquisitions et mises en service.

« Le deuxième trimestre a été marqué par l'addition de 743 MW à notre portefeuille de projets, notamment dans les marchés de l'énergie solaire et du stockage aux États-Unis, identifiés comme des marchés clés dans notre nouveau *Plan Stratégique 2025*. La contribution de nos deux plus récentes acquisitions dans l'éolien au Québec et le solaire aux États-Unis ainsi que des mises en service a été conforme à nos attentes et nous a permis de poursuivre la croissance de notre BAIIA(A) en dépit de

⁽¹⁾ Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné, comparativement à ceux obtenus selon IFRS. Voir « Combiné - Mesure non conforme aux IFRS » ci-après.

⁽²⁾ Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

conditions d'hydraulicité défavorables compte tenu du faible niveau de précipitations des derniers mois », a fait valoir le président et chef de la direction de Boralex, Patrick Decostre.

En juin dernier, Boralex a mis à jour son plan stratégique pour saisir les opportunités issues de l'accélération de la transition énergétique et des changements importants dans les politiques de développement des énergies renouvelables, notamment au Québec, aux États-Unis et dans certains pays européens.

En s'appuyant sur un solide bilan, Boralex a annoncé son objectif de doubler sa puissance installée et d'atteindre un BAIIA(A) combiné de 800 à 850 M\$, soit 740 à 790 M\$ en IFRS ainsi que des flux de trésorerie discrétionnaires de 240 à 260 M\$ d'ici 2025. Ceci représente des taux de croissance annuels composés allant de 9 à 16 % pour l'ensemble de ces trois mesures de performance.

Concernant les perspectives de la Société pour les prochains trimestres, monsieur Decostre a ajouté : « Nous sommes dans les dernières étapes avant le dépôt de notre soumission de projets dans l'appel d'offres de projets solaires dans l'État de New York. Nous sommes d'ailleurs très fiers de l'important nombre de projets de qualité et de la puissance que nous sommes en mesure de proposer. Au cours des prochains trimestres, nous poursuivrons également la recherche d'opportunités d'acquisitions et la réalisation des diverses initiatives prévues de notre *Plan stratégique 2025*, incluant l'optimisation de notre structure de capital et la réalisation de notre plan de responsabilité sociétale d'entreprise. »

Faits saillants du 2^e trimestre

Pour les périodes de trois mois closes le 30 juin

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	IFRS				Combiné ⁽¹⁾			
	2021	2020	Variation		2021	2020	Variation	
			\$	%			\$	%
Production d'électricité (GWh) ⁽²⁾	1 323	937	386	41	1 485	1 217	268	22
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	147	121	26	21	164	151	13	9
BAIIA(A) ⁽¹⁾	106	86	20	23	117	107	10	10
Résultat net	(8)	(6)	(2)	(35)	(9)	(5)	(4)	(76)
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	(13)	(6)	(7)	>(100)	(14)	(5)	(9)	>(100)
Par action (de base et dilué)	(0,13 \$)	(0,07 \$)	(0,06)\$	(94)	(0,13 \$)	(0,05 \$)	(0,08 \$)	>(100)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	84	98	(14)	(15)	98	119	(21)	(17)
Marge brute d'autofinancement ⁽¹⁾	66	51	15	28	73	66	7	11

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Périodes de trois mois closes les				Périodes de douze derniers mois closes les			
	30 juin	30 juin	Variation		30 juin	31 décembre	Variation	
	2021	2020	\$	%	2021	2020	\$	%
Flux de trésorerie discrétionnaires ⁽¹⁾ - IFRS	(7)	(14)	7	48	149	146	3	1

⁽¹⁾ Se référer à la rubrique Mesures non conformes aux IFRS du rapport de gestion intermédiaire 2 2021 disponible sur les sites web de Boralex (boralex.com) et de SEDAR (sedar.com).

⁽²⁾ La production d'électricité inclut la production pour laquelle Boralex reçoit une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité demandées par ses clients, puisque la Direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Cet ajustement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération.

Au 2^e trimestre 2021, Boralex a produit 1 323 GWh (1 485 GWh) d'électricité, ce qui représente une augmentation de 41 % (22 %) comparativement aux 937 GWh (1 217 GWh) du trimestre correspondant de 2020. La hausse est attribuable aux récentes acquisitions dans le secteur éolien au Québec et le solaire aux États-Unis ainsi qu'à la mise en service de parcs éoliens français.

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2021, les produits générés par la vente d'énergie s'élèvent à 147 M\$ (164 M\$), en hausse de 21 % (9 %) par rapport au 2^e trimestre 2020. Pour le 2^{er} trimestre 2021, la Société enregistre un BAIIA(A) consolidé de 106 M\$ (117 M\$), en hausse de 23 % (10 %) par rapport au second trimestre 2020. La hausse des produits et du BAIIA(A) est attribuable aux acquisitions et mises en service, tel que mentionné précédemment.

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2021, Boralex a enregistré une perte nette de 8 M\$ (9 M\$), contre une perte nette de 6 M\$ (5 M\$) pour la période correspondante de 2020. Tel qu'illustré dans le tableau ci-dessus, la perte nette attribuable aux actionnaires de Boralex est de 13 M\$ (14 M\$) ou 0,13 \$ (0,13 \$) par action (de base et dilué), comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de Boralex de 6 M\$ (5 M\$) ou 0,07 \$ (0,05 \$) par action (dilué) pour la période correspondante de 2020. L'augmentation de la perte est attribuable à l'ajout d'amortissement et de charges financières liés aux acquisitions et mises en services.

Pour les périodes de six mois closes le 30 juin

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	IFRS				Combiné ⁽¹⁾			
	2021	2020	Variation		2021	2020	Variation	
			\$	%			\$	%
Production d'électricité (GWh) ⁽²⁾	2 952	2 470	482	20	3 315	3 054	261	9
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	353	321	32	10	392	383	9	2
BAIIA(A) ⁽¹⁾	257	235	22	9	279	276	3	1
Résultat net	30	38	(8)	(21)	34	32	2	9
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	21	35	(14)	(41)	25	29	(4)	(12)
Par action (de base et dilué)	0,20 \$	0,36 \$	(0,16 \$)	(45)	0,25 \$	0,30 \$	(0,05 \$)	(17)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	217	230	(13)	(6)	231	252	(21)	(8)
Marge brute d'autofinancement ⁽¹⁾	181	175	6	3	198	203	(5)	(2)
	Au 30 juin	Au 31 déc.	Variation		Au 30 juin	Au 31 déc.	Variation	
			\$	%			\$	%
Total de l'actif	5 706	5 314	392	7	6 123	5 753	370	6
Emprunts ⁽³⁾	3 662	3 609	53	1	4 018	3 976	42	1
Projets	3 180	3 190	(10)	—	3 536	3 557	(21)	(1)
Corporatifs	482	419	63	15	482	419	63	15

⁽¹⁾ Se référer à la rubrique Mesures non conformes aux IFRS du rapport de gestion intermédiaire 2 2021 disponible sur les sites web de Boralex (boralex.com) et de SEDAR (sedar.com).

⁽²⁾ La production d'électricité inclut la production pour laquelle Boralex reçoit une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité demandées par ses clients, puisque la Direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Cet ajustement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération.

⁽³⁾ Les emprunts incluent la part à moins d'un an des emprunts et excluent les frais de transactions, net de l'amortissement cumulé. Les emprunts projets sont normalement amortis sur la durée des contrats d'énergie des sites afférents et sont sans recours à la société mère.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2021, Boralex a produit 2 952 GWh (3 315 GWh) d'électricité, ce qui représente une hausse de 20 % (9 %) comparativement aux 2 470 GWh (3 054 GWh) de l'exercice 2020. Tel que mentionné pour les résultats du deuxième trimestre, l'augmentation est principalement attribuable aux acquisitions et mises en service.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2021, les produits générés par la vente d'énergie s'élèvent à 353 M\$ (392 M\$), en hausse de 32 M\$ (9 M\$) ou 10 % (2 %) comparativement aux résultats de la période correspondante de 2020. Pour la période de six mois close le 30 juin 2021, la Société enregistre un BAIIA(A) consolidé de 257 M\$ (279 M\$), en hausse de 22 M\$ (3 M\$) ou 9 % (1 %) par rapport à l'an dernier. Ces augmentations sont attribuables aux mêmes éléments que ceux mentionnés précédemment relatifs à la hausse de la production.

Au global, pour la période de six mois close le 30 juin 2021, Boralex a enregistré un résultat net de 30 M\$ (34 M\$), contre un résultat net de 38 M\$ (32 M\$) pour l'exercice 2020. Comme détaillé dans le tableau ci-dessus, le résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex a été de 21 M\$ (25 M\$) ou 0,20 \$ (0,25 \$) par action (de base et dilué), comparativement à un résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex de 35 M\$ (29 M\$) ou 0,36 \$ (0,30 \$) par action (de base et dilué) pour l'exercice 2020. Cette baisse est principalement attribuable à l'ajout d'amortissement, de frais d'acquisitions et de charges financières liés aux acquisitions et mises en services ainsi qu'à l'amortissement accéléré dans le cas de sites faisant l'objet d'un renouvellement (*repowering*).

Perspectives

Le 17 juin 2021, lors d'une journée de l'investisseur, la direction de Boralex a dévoilé une mise à jour du plan stratégique qui guidera ses actions en vue d'atteindre les nouvelles cibles d'entreprises fixées pour 2025. Le [Plan Stratégique 2025](#) découle d'une analyse rigoureuse des changements rapides et importants apportés aux politiques de développement des énergies renouvelables et aux cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre de certains pays et provinces, notamment au Québec, dans plusieurs États américains et dans certains pays européens. Il s'inscrit dans l'optique où une profonde et rapide transformation de l'industrie est en cours, en raison notamment des nombreuses innovations technologiques et de l'accélération de la transition énergétique. La direction de Boralex a également fait état de la forte demande pour les énergies renouvelables provenant d'entreprises conscientes de leur impact environnemental. Ces éléments créent un environnement d'affaires porteur de nombreuses opportunités de croissance, autant pour la croissance organique qu'à travers des transactions d'acquisitions.

Le *Plan stratégique 2025* de Boralex s'articule autour des quatre orientations stratégiques porteuses du plan lancé en 2019 - la croissance, la diversification, la clientèle et l'optimisation – et de six cibles d'entreprises. Il intègre également la stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) de Boralex. Les quatre orientations stratégiques permettront un développement accéléré des portefeuilles éoliens et solaires dans les marchés à fort potentiel déjà ciblés par la Société et dans de nouveaux marchés en Europe et aux États-Unis. Elles permettront également l'introduction du stockage d'énergie dans les régions où les réseaux d'énergie renouvelable sont les plus développés.

Voir ci-dessous les grandes lignes du plan et se référer au rapport de gestion du deuxième trimestre 2021 pour la mise à jour sur les réalisations des diverses initiatives reliées au plan au cours du trimestre.

MISE À JOUR DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET INTÉGRATION DE LA STRATÉGIE RSE

CROISSANCE

Accélérer notre croissance organique pour maximiser la création de valeur future à travers nos marchés

Faire des États-Unis notre marché prioritaire et étendre notre présence européenne en ciblant quelques marchés porteurs additionnels

Assumer notre croissance par acquisitions et structurer nos activités pour y arriver

DIVERSIFICATION

Accroître notre présence dans le secteur de **l'énergie solaire** et prendre part au développement du marché du stockage

Anticiper l'évolution des marchés / technologies et accélérer le développement de nos compétences de commercialisation de l'énergie en vue d'optimiser notre portefeuille de contrats

CLIENTÈLE

Développer et étendre notre clientèle actuelle afin de fournir directement des **industries consommatrices d'électricité** intéressées à améliorer leur empreinte climatique

Modifier nos pratiques de commerciales pour **se centrer sur les besoins des clients** qui sont variables par géographie

OPTIMISATION

Optimiser nos actifs et faire évoluer la culture de performance durable de notre organisation

Accroître l'efficacité des services corporatifs par la simplification, la digitalisation et l'automatisation

Utiliser le financement corporatif et la gestion des actifs comme outils à part entière pour notre **croissance**



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Notre responsabilité sociétale d'entreprise est transversale à l'ensemble de nos orientations stratégiques. Elle aligne notre performance extra-financière sur les aspects ESG et guide nos décisions d'affaires.

Elle se veut un véritable facteur de différenciation stratégique, notamment pour :

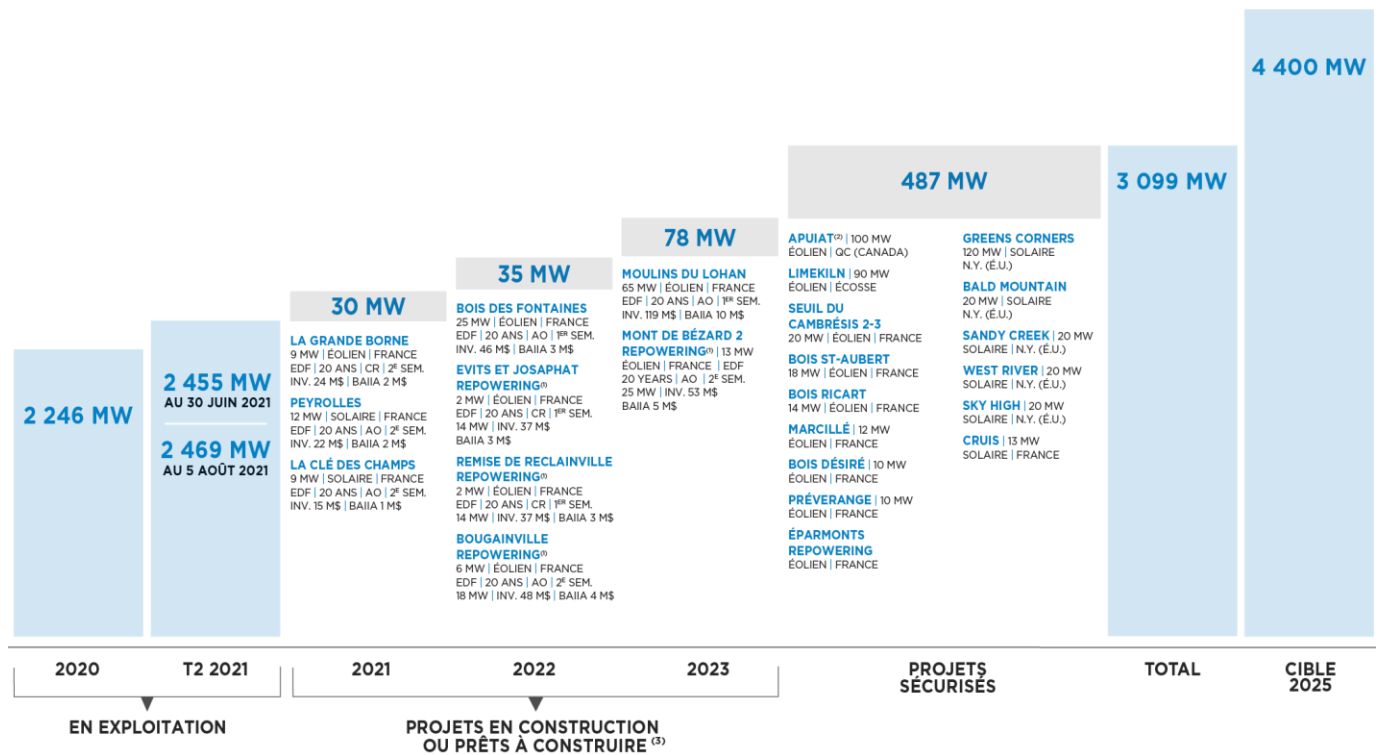
- Fortifier la confiance auprès de nos parties prenantes
- Promouvoir le bien-être de nos collaborateurs et partenaires
- Consolider notre licence sociale d'opération
- Accéder à de nouveaux marchés et clients
- Renforcer la résilience de notre modèle d'affaires face aux risques extra-financiers
- Capitaliser sur les opportunités émergeant de la transition énergétique
- Élever notre réputation d'entreprise

Au final, elle nous permet d'avoir un plan stratégique qui va **au-delà des énergies renouvelables**.

Pour réussir la mise en œuvre de son *Plan stratégique 2025* et atteindre ses objectifs financiers, la Société s'appuie sur sa solide expertise en matière de développement de projets de diverses tailles dans des marchés ayant des processus de développement plus complexes, ce qui constitue un avantage clé pour tirer parti des occasions qui se présentent dans des marchés de plus en plus concurrentiels, notamment celui de l'énergie solaire.

La Société dispose d'un portefeuille de projets à divers stades de développement, selon des critères clairement identifiés, pour un total de 3 075 MW dans l'éolien et le solaire et 190 MW dans le stockage, ainsi qu'un *Chemin de croissance* de 630 MW tel qu'illustré ci-dessous.

Puissance installée



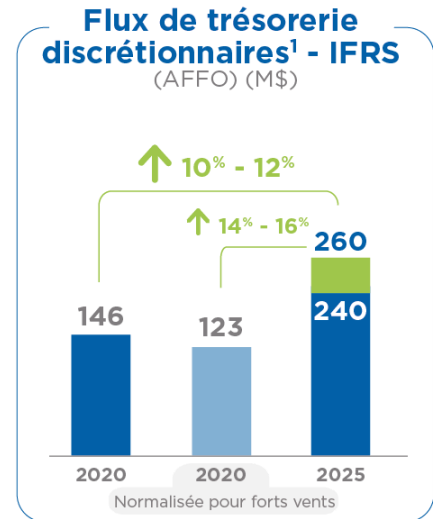
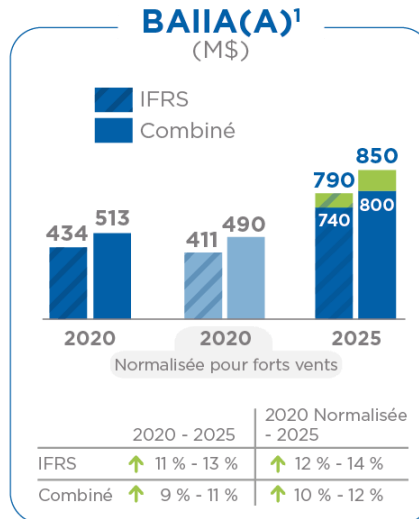
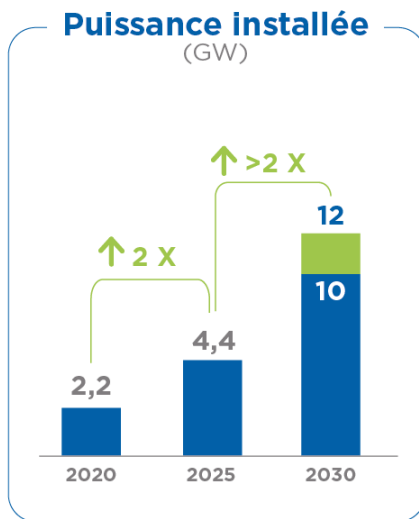
(1) Le projet de Evits et Josaphat *repowering* représente une puissance totale de 14 MW, soit un ajout de 2 MW, celui de Remise de Reclainville *repowering* représente une puissance totale de 14 MW, soit un ajout de 2 MW, celui de Bougainville *repowering* représente une puissance totale de 18 MW, soit un ajout de 6 MW et le projet Mont de Bézard 2 *repowering* représente une puissance totale de 25 MW, soit un ajout de 13 MW.

(2) La Société détient 50 % des actions du projet éolien d'une puissance totale de 200 MW et elle ne détient pas le contrôle.

(3) L'investissement total et le BAIIA annuel estimé pour les projets situés en France ont été convertis en dollars canadiens au taux de clôture au 30 juin 2021.

Afin que la mise en œuvre du plan stratégique se traduise par une croissance disciplinée, tout en créant de la valeur pour les actionnaires, la direction de Boralex suit l'évolution des critères retenus dans l'élaboration des cibles d'entreprise 2025 décrites ci-dessous. Voir le rapport de gestion du deuxième trimestre 2021 pour une mise à jour sur la progression des résultats par rapport aux cibles.

CIBLES 2025



¹ Se référer à la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS*.

¹ Se référer à la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS*.

Réinvestir entre 50 et 70 %
des flux de trésorerie discrétionnaires dans la croissance

Être la référence RSE
auprès de nos partenaires en allant au-delà des énergies renouvelables

Augmenter la proportion de financement corporatif et viser l'atteinte d'une cote de crédit **Investment Grade¹**

¹ Cote de crédit corporative minimale de BBB-

Déclaration de dividendes

Le conseil d'administration de la Société a autorisé et déclaré un dividende trimestriel de 0,1650 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 16 septembre 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 août 2021. Boralex désigne ce dividende comme étant un « dividende déterminé » en vertu du paragraphe 89 (14) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toutes les dispositions législatives provinciales applicables aux dividendes déterminés.

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et elle s'établit aujourd'hui à 2,5 GW. Nous développons un portefeuille de projets de plus de 3 GW dans l'éolien et le solaire et de près de 200 MW dans le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com. Suivez-nous sur [Facebook](https://www.facebook.com/boralex), [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/boralex) et [Twitter](https://twitter.com/boralex).

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, aux cibles de puissance installée, BAIIA(A) et flux de trésorerie discrétionnaires, au plan stratégique, au modèle d'affaires et à la stratégie de croissance de la Société, à la croissance organique et à la croissance par fusions et acquisitions, à l'obtention d'une cote de crédit « Investment Grade » d'ici 2025, au maintien du dividende trimestriel à 0,165 \$ par action, aux objectifs financiers, aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le *Chemin de croissance* de la Société et aux objectifs reliés à la stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « anticiper », « évaluer », « estimer », « croire », ou par l'utilisation de mots tels que « vers », « environ », « être d'avis », « s'attendre à », « à l'intention de », « prévoit », « éventuel », « projette de », « continue de » ou de mots similaires, de leur forme négative ou d'autres termes comparables, ou encore par l'utilisation du futur ou du conditionnel.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges du BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence, les taux de change et la disponibilité du financement et de partenaires. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent notamment, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers de dollars.

Combiné - Mesures non conformes aux IFRS

Le Combiné (« Combiné ») présenté ci-dessus ainsi que dans le rapport de gestion de la Société résulte de la combinaison de l'information financière de Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») établie selon les normes IFRS et de celle portant sur la quote-part des Participations. Les Participations représentent des investissements significatifs de Boralex, et bien que les normes IFRS ne permettent pas de consolider leur information financière au sein de celle de Boralex, la Direction considère que le Combiné est une donnée utile pour évaluer la performance de la Société. Afin d'établir le Combiné, Boralex a d'abord préparé

ses états financiers ainsi que ceux des Participations selon les normes IFRS. Ensuite, les postes Participations dans des Coentreprises et entreprises associées, Quote-Part des profits (pertes) des Coentreprises et entreprises associées et Distributions reçues des Coentreprises et entreprises associées sont remplacés par la part respective de Boralex (allant de 50,00 % à 59,96 %) dans tous les postes aux états financiers des Participations (c'est-à-dire les revenus, les dépenses, l'actif, le passif, etc.). Pour plus d'information, se référer à la note *Participations dans des Coentreprises et entreprises associées* des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- 30 -

Renseignements :

Médias

Camille Laventure
Conseillère, Communications numériques
Boralex Inc.
438-883-8580
camille.laventure@boralex.com

Relations avec les investisseurs

Stéphane Milot
Directeur principal, Relations avec les investisseurs
Boralex Inc.
514-213-1045
stephane.milot@boralex.com

Source : Boralex inc.